

Oui à un hôpital public fort

Oui au contre-projet du Grand Conseil - Non à l'initiative pour deux hôpitaux autonomes

Le patient au centre des préoccupations

La qualité des soins fournis et la prise en charge de chacun seront garantis avec la nouvelle organisation voulue par le Grand Conseil. Et ce pour l'ensemble de la population, avec notamment trois polycliniques renforcées (Val-de-Travers, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel). Ce sont trois portes d'entrée à l'hôpital, et elles seront, pour les villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, ouvertes 24 heures sur 24. Les moyens de diagnostic conséquents (radiologie, CT-Scan et IRM) permettront de prendre en charge la majorité des patients. Et si un transfert est nécessaire pour des soins aigus, il sera organisé et financé par l'hôpital ou par l'assurance-maladie et le canton.

En finir avec les promesses non tenues

Il faut redonner confiance à la population. Personne ne peut le nier, plusieurs promesses faites aux Montagnes neuchâteloises n'ont pas été tenues jusqu'ici. Il est temps d'arrêter de promettre sans garantir. C'est pourquoi, lors des débats au Grand Conseil, le groupe socialiste a fait amender le décret du Conseil d'État, pour préciser la chronologie des investissements : le crédit voté pour garantir les emprunts d'HNE ne pourra être utilisé pour rénover Pourtalès qu'une fois que les investissements dans les Montagnes auront été engagés. Là où le projet HNE - demain offre des garanties, l'initiative pour 2 hôpitaux ne fait que promettre, et promettre sans rien garantir. Or, quelle que soit la solution retenue, on ne pourra effacer l'endettement de ces 20 dernières années et un investissement important sera nécessaire !

Des pôles de santé complémentaires

Il est illogique de vouloir opposer le centre de soins aigus, prévu à Neuchâtel, au centre de traitement et de réadaptation (CTR), planifié dans les Montagnes neuchâteloises. Tous deux sont complémentaires dans un système cantonal de santé. De plus, le CTR permettra une prise en charge plus adéquate des patients, avec des équipes médicales entièrement consacrées à la réadaptation. Et la prise en charge post-opératoire est aussi importante que la qualité des diagnostics et des interventions médicales et chirurgicales !

Maintenir l'attractivité de la formation

La capacité d'attirer des praticiens est un enjeu de survie pour les hôpitaux périphériques mais aussi pour notre canton, tant la pénurie de personnel soignant est aujourd'hui une réalité. La formation est un élément capital de l'activité de l'hôpital cantonal.

Des emplois à préserver

Avec environ 2500 emplois, HNE est aujourd'hui le premier employeur du canton. Afin de maintenir dans notre canton des places de travail dans le domaine hospitalier, il est indispensable d'offrir des soins de qualité étendus. À défaut, les Neuchâteloises et Neuchâtelois iront se faire soigner ailleurs, ce qui signifiera non seulement une diminution des places de travail, mais aucune économie pour le canton.

Un hôpital public et cantonal

La réforme proposée maintient en mains publiques les fonctions vitales de la santé hospitalière, avec ses valeurs d'universalité, d'intérêt général et de service à la population. La collaboration avec les autres acteurs de la santé, que sont par exemple Nomad et les médecins de premier recours, renforce l'hôpital public.

Parti socialiste neuchâtelois

Votation
cantonale du
12 février 2017

Non à l'initiative pour deux hôpitaux autonomes
Oui au contre-projet du Grand Conseil
préférence au contre-projet

